

Le 15 février 2012

Campagne de vaccination contre le méningocoque B14 : La vaccination commencera dans les cantons de Dieppe Est et Dieppe Ouest à partir du 13 février 2012

La vaccination contre le méningocoque B14 se poursuit dans les cantons concernés¹ par la campagne de vaccination. Cette vaccination est recommandée pour tous les enfants et les jeunes âgés de 2 mois à 24 ans résidant, scolarisés ou en mode de garde dans ces cantons. Le Haut conseil de la santé publique recommande que toutes les personnes concernées aient reçu quatre injections.

Cette 4^{ème} injection sera effectuée de février à mai dans les collèges et lycées et les centres de vaccination. Depuis cette année, vous avez également la possibilité de faire pratiquer cette vaccination chez votre médecin traitant.

La vaccination commencera dans les cantons de Dieppe Est et Dieppe Ouest à partir du 13 février 2012.

Un courrier sera adressé à chaque famille concernée. Ce courrier est indispensable pour prendre rendez-vous chez votre médecin ou dans un centre de vaccination en appelant la plateforme au 0 820 30 00 60.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site www.info-meningite.fr

¹ cantons de Dieppe est, Dieppe ouest, Offranville, Bacqueville en Caux, Longueville sur Scie, Envermeu, Eu, Neufchâtel en Bray, Forges les Eaux, Blangy sur Bresle, Aumale, Londinières, Gournay en Bray et Argueil.